Stage à thème de Communication NonViolente

**« Vivre le chemin de mes deuils avec la CNV »**



[Cette photo](https://www.flickr.com/photos/johncrider/5938526327) par Auteur inconnu est soumise à la licence [CC BY-NC-ND](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/)

**Animé par**: Marie Loison et Sandrine Massoc

[marie.aerium@gmail.com](mailto:marie.aerium@gmail.com) 06 62 28 82 13 [sandrine.massoc@gmail.com](mailto:sandrine.massoc@gmail.com) 06 87 22 02 12

**Date :**  2023 **Tarif** : 330€ **Horaires** : 9h00-18h00

**Lieu : 9 impasse du pescadou 34410 Sérignan** (collé à Valras-Plage, à 500m de la plage)

**Pré requis** : avoir participé à 4 jours des bases de la cnv avec un formateur certifié du CNVC

**Gare la plus proche : Béziers puis bus E jusqu' aux "Portes de Valras"  
Pour dormir sur place : possibilité de louer un mobile-home (et de le partager avec d'autres participant(e)s), ou de planter sa tente dans un camping en bordure de plage, avec piscine et toutes commodités, à 5 min à pied du lieu de stage) infos :**[**https://www.camping-plageetmer.com/**](https://www.camping-plageetmer.com/)

**​Sinon, nombreux autres campings à proximité sur Valras-Plage ou Vendres-Plage, et appartements en location en rbnb, ou annonces sur le Bon Coin.**

**Je suis heureuse de co-animer ce stage avec :**

**Sandrine Massoc** : infirmière coordinatrice en oncologie, formatrice auprès des soignants sur le thème du deuil et de l'accompagnement en fin de vie, sophro-relaxologue et médiatrice CNV.

**Au cours de ce stage**, nous découvrons comment fonctionne le processus du deuil, qu'il soit de la perte d'un être cher, mais aussi de la perte d'un emploi, d'une relation, ou de celui de tout autre chemin "non choisi".

Les différentes étapes du deuil, les émotions rencontrées et les besoins en jeu, seront abordés avec le processus de la Communication NonViolente, ce qui permet de cheminer vers une transformation personnelle et - peut-être - la résilience.

**Contenu du stage :**

* Définition et étapes du deuil
* Accueil de mes émotions et de celles de l'autre
* Comment accompagner une personne en deuil tout en restant connecté à moi
* Célébrer les deuils
* Comprendre l'importance de la (re)mise en place de rituels
* Accompagner une personne en fin de vie

**Déroulement du stage :**

Alternance d’exercices en groupe ou à deux, de jeux de rôles, d’échanges collectifs et d’apports théoriques. Nous travaillerons sur des exemples du quotidien, de préférence sur vos propres expériences**.**

**Inscription et règlement :** Veuillez envoyer le bulletin ci-dessous accompagné de vos arrhes de 100€

Votre inscription sera confirmée par mail à réception de vos arrhes.

**Merci de remplir ces champs… 😊**

**Date du Stage** « Deuils et CNV » : du au 202-

**Adresse du stage** : 9 impasse du pescadou , lotissement lou pescadou 34410 Sérignan

* Nom, Prénoms :
* Adresse :
* Tel et Mail :

**Tarif particulier** : 3 jours de formation**: 330€**

Je suis un particulier qui paie ma formation et cette formation m’apporte un « plus » dans ma vie personnelle, dans mon activité professionnelle actuelle ou future, ou encore dans mon activité de bénévole. Je verse des arrhes d’un montant de **100€ : qui valent réservation et validation de mon inscription (Montant dû après le délai de rétractation de 10 jours prévus par la loi).**

- Par chèque à envoyer à Marie Loison, 9 impasse du pescadou, 34410 Sérignan

- Par virement (merci d’indiquer votre nom ): Marie Hélène Loison **IBAN** FR76 3000 3032 2800 0500 2282 269

- Par Paypal [**marie.aerium@gmail.com**](mailto:marie.aerium@gmail.com) **(« entre proches », pour ne pas payer de taxes à Paypal, merci )**

Le solde du stage, 230€ est à régler qqles jours avant le stage ou le 1er jour du stage.

**Annulation** : Au-delà du délai de rétractation de 10 jours prévu par la loi (ou le jour du 1er jour du stage si inscription dans les 10 jours précédents le stage ). Si par suite de force majeure dûment reconnue (avec preuve officielle écrite), le participant est empêché d'assister au stage, tout désistement implique de s’acquitter d’une facture d’un montant de 100 euros. Celle-ci correspond aux frais administratifs et logistiques engagés. Le chèque de réservation gardé en dépôt et valant réservation est alors encaissé au titre de l’acquittement de ladite facture.

Autrement la totalité de la somme reste due

En cas d’annulation de la formation de notre fait, vos arrhes de 100€ vous seront remboursées.

Le nombre de places étant limité à 8 participants, les inscriptions seront prises par ordre d’arrivée